

François MASTRANGELO
2, rue du Collège
1342 Le Pont
Suisse

À l'attention de
Monsieur Emmanuel MACRON,
Président de la République française

Concilier débat permanent et volonté politique

Le Pont, le 12 mars 2019,

Monsieur le Président,

S'agissant des «Gilets jaunes», il est bien évident que vous disposez par le menu de tous renseignements utiles au sujet de la variété de leurs manifestations; je ne m'attarderai donc pas à cet aspect des choses, préférant vous livrer, en toute liberté, quelques réflexions formelles touchant le projet de rénovation politique que réclame l'état actuel de la France. Pas trace d'ingérence de ma part, donc; nulle prétention à dresser devant vous quelque catalogue indispensable de mesures pragmatiques!

Ce qui touche la France touche le projet européen. Aussi voudrez-vous bien permettre à un Européen convaincu de vous faire part des craintes qu'il éprouve, et des vues qu'il a mûries.

Enfin, dans le souci de ne pas gaspiller votre temps, Monsieur le Président — et peut-être aussi dans celui de me conserver quelque chance d'être lu par vous-même avec attention —, je viserai à la densité, à la précision du propos, et procéderai par synthèse.

En bref:

À l'été 2018, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) avertit le Gouvernement de ce que la taxe carbone, censée financer la nécessaire transition écologique est largement perçue comme inique, et qu'elle contient en germe un risque d'agitation sociale. Le Gouvernement s'en avise, mais placé devant le fait accompli. Surrection d'un mouvement de contestation atypique: hétérogène, acéphale, protéiforme, volontiers conspirationniste, contempteur des médias, rejetant les institutions existantes, — les «Gilets jaunes». Atermoiements de l'exécutif, puis retrait pur et simple de la taxe conspuée. Trop peu et trop tard; l'incendie se propage.

Vandalisme tous azimuts; profanation de l'Arc de Triomphe; défoncement de la porte d'un ministère; violences graves à l'encontre des forces de l'ordre¹; décapitation publique d'une effigie du Président de la République; appels réitérés à l'insurrection; paroles ordurières et menaces de mort proférées à l'endroit de députés LRM; tags et invectives antisémites; rhétorique anti-migrants; passage à tabac des récalcitrants; agressions à l'encontre de journalistes...

Devant l'ampleur de l'incendie, Monsieur le Président, début décembre 2018, vous annoncez solennellement une série de mesures en faveur du pouvoir d'achat pour les classes les plus défavorisées, mesures chiffrées à plus de 10 milliards d'euros, (sans compter les dommages économiques collatéraux). Parallèlement, vous lancez l'idée d'un «Grand débat national», en ligne et sur le terrain.

Une scission s'opère au sein des «Gilets jaunes»: les plus modérés acceptent de participer au «Grand débat»; par contre, d'emblée, et par principe, les plus radicaux dénoncent une entreprise d'«enfumage».

¹ Pour autant, on ne saurait passer sous silence le fait que le LBD 40, cette arme non létale dont sont dotées les forces de l'ordre françaises, a causé quelque 200 blessures graves, et éborgné une vingtaine d'individus, dans les rangs des «Gilets jaunes».

Notons que le LBD 40 est une arme de fabrication suisse, proposée par Brügger & Thomet (B&T A.G. / Tempelstrasse 6, CH-3608 Thun).

Le 5 février 2019, en réponse aux violences quasi insurrectionnelles perpétrées en marge des manifestations des «Gilets jaunes», l'Assemblée nationale adopte, en première lecture, la proposition de loi «anticasseurs» que votre Premier ministre Edouard Philippe empruntait au sénateur Bruno Retailleau (LR). Comme attendu, la gauche y voit une insupportable entorse au droit de manifester, et la débilitation planifiée de la Justice, dans la mesure où, relevant désormais de l'autorité du préfet (cf. art.2), l'interdiction de manifester prendra un tour purement administratif. Ces esprits vigilants ne vont-ils pas jusqu'à imputer au Gouvernement l'exécution par étapes d'un vaste plan de restriction des libertés garanties par la Constitution? Une cinquantaine de députés LRM s'abstiennent de soutenir ce texte, dans la perspective de sa réécriture en vue d'une seconde lecture à l'Assemblée nationale; il n'y aura pas de seconde lecture, la droite sénatoriale ayant acté le texte de manière «conforme», i.e. sans y apporter aucune retouche!

Ce rappel des faits suffit à faire apparaître en filigrane votre intention, Monsieur le Président: discerner le dessein des factieux d'avec les attentes légitimes des laissés pour compte; réduire «la fracture sociale», et renouer le lien politique; composer aspirations citoyennes et volonté politique exprimée.

Appelant à la réitération des manifestations de rue, attisant la colère populaire, bravant l'ordre républicain, prêchant la dissolution des institutions, les professionnels du désordre ont engagé une guerre d'usure contre les forces de l'ordre, qui ne pourront pas rester mobilisées indéfiniment sur le même pied; tôt ou tard, la fatigue et l'exaspération s'accumulant, la rage éclatera; des «bavures» irréparables se commettront, lesquelles seront immédiatement instrumentalisées par les factieux.

— Quelle sera alors la marge de manœuvre du Gouvernement?

Ne sera-t-il pas conduit à prononcer l'état d'urgence? Rien pourtant ne sera réglé quant au fond; qui pis est, les auteurs de désordre ne manqueront pas de crier à «la dictature macroniste», si ce n'est à «la mainmise de la juiverie apatride»! La prorogation sine die de l'état d'urgence équivaldrait à la lente asphyxie de la démocratie. On n'ose imaginer ce que signifierait le recours à l'état de siège...

Qu'est-ce que le Politique?

En prologue à l'essai qu'il consacrait au Politique², Claude Lefort se demandait si l'assomption des défis propres à notre temps ne réclamait pas que l'on renonçât à fixer au préalable l'essence du Politique, à telle enseigne que les limites définitionnelles du Politique empêchaient le libre exercice de la pensée et l'exploration de l'inconnu.³

— Cette interrogation n'a rien perdu de son actualité.

Notre appréhension du Politique procède d'un cadre épistémique historiquement et politiquement déterminé. L'assignation du descripteur à la neutralité et l'apodicticité abusivement prêtée à nos modèles déguiseraient, en fait, un dessein de domination.

Immersion ontique et cognition sont connexes. Il y a inséparabilité entre le propos d'organiser une explication intelligible du phénomène observé et la détermination rigoureuse des modalités cognitives nécessaires à cette fin; — il y a inséparabilité entre «l'organisation du monde» et «l'intelligence s'organisant elle-même». La difficulté de connaître tient en effet à ce que nos édifices conceptuels figurent un monde mouvant où nous-mêmes sommes immergés. Le champ de la cognition n'embrasse donc pas ce monde, mais seulement notre relation à ce monde, laquelle est appelée à évoluer perpétuellement pour des fins d'adaptation cognitive. Impossible de dire avec certitude que nos énoncés soient toujours vrais, ni qu'ils assurent une couverture complète du domaine considéré. Aussi ne saurions-nous tirer du monde existant une image limpide.

— Mais il y a lieu d'apprécier dans le grenu de ce prisme imparfait la condition même de l'explication politique.

Alfred Grosser en disait les limites, mais aussi les ambitions: le refus de la vaticination et l'assomption du risque descriptif.

² Claude Lefort, «Essai sur le Politique, XIX^e-XX^e siècles» / Éd. du Seuil, 1986

³ Claude Lefort / Op.cit. / «Avant-propos» / p.7

Alfred Grosser:

«Nous appréhendons des phénomènes vrais; il faut être modeste et immodeste à la fois.»

«— Modeste, pour savoir que l'on ignore, pour connaître ses limites et les limites de ses connaissances. (...) Modeste encore, pour ne pas surestimer la validité des résultats obtenus, pour ne pas se lancer dans la prévision prophétique.»

«— Immodeste, pour ne pas attendre l'inaccessible moment où l'on saurait tout, pour accepter d'affirmer, parce qu'on a réuni un nombre suffisant de vérités partielles. Immodeste encore, (...) pour oser éclairer des réalités globales avec un savoir même imparfait, pour se livrer à des extrapolations sans emphase, que des changements brusques pourront infirmer, mais qu'un maintien même approximatif des tendances observées permettra de vérifier.»⁴

Pour en revenir au Politique à proprement parler, alléguons encore Claude Lefort. À ses yeux, le Politique ne résidait pas dans les péripéties immédiates de l'activité politique; il consistait en une incessante métamorphose: tout à la fois submersion du mode institutionnel existant et émergence d'un mode institutionnel inédit.

Claude Lefort:

«Le Politique se révèle (...), non pas dans ce qu'on nomme "l'activité, politique", mais dans ce double mouvement d'apparition et d'occultation du mode d'institution de la société. Apparition, en ce sens qu'émerge à la visibilité le procès par lequel s'ordonne et s'unifie la société, à travers ses divisions; occultation, en ce sens qu'un lieu de la politique (lieu où s'exerce la compétition des partis, et où se forme et se renouvelle l'instance générale du pouvoir) se désigne comme particulier, tandis que se trouve dissimulé le principe générateur de la configuration de l'ensemble.»⁵

⁴ Alfred Grosser, «L'Explication politique» / Conclusion: «Connaître pour comparer; comparer pour connaître» / Éd. Complexe, 1984 / pp.138, 139

⁵ Claude Lefort / Op. cit. / «La question de la Démocratie» / pp.19, 20

La paille des mots pour le grain des choses⁶ ?

Dans la mesure où auront été produites par la base critiques et propositions constructives; dès lors que celles-ci seront prises en considération, traitées en toute transparence, et restituées avec équité par le Gouvernement, le «Grand débat» ressortira au Politique, et partant contribuera salutairement à la refondation de la République.

En revanche, Monsieur le Président, dans l'hypothèse où cette consultation populaire devrait se solder par un fiasco; si ce vaste chantier aboutissait à la découverte d'un artifice rhétorique et d'une manœuvre dilatoire n'ayant visé qu'à la réaffirmation de la doctrine macroniste sous une forme détournée, il y aurait lieu de craindre de la déconvenue qui en résulterait qu'elle attisât la colère populaire, qu'elle creusât plus encore le fossé de la défiance, enfonçant le pays dans le marasme socio-économique, et qu'elle fût l'occasion de jeter globalement sur les œuvres du Politique la boue de l'opprobre.

— De cette éventualité, ne voit-on pas déjà poindre les prodromes?

Le 10 mars 2019, dans «Le Journal du Dimanche», des signes inquiétants perçaient dans les déclarations de Sébastien Lecornu, tout à la fois ministre chargé des collectivités territoriales, et mandaté par le Gouvernement pour garantir l'indépendance du «Grand débat».

Sébastien Lecornu:

«En avril, Emmanuel Macron clôturera le «Grand débat», et précisera sa vision en donnant les grands axes de réponse et le sens de la direction à suivre par le Gouvernement.» (...) [Il faudra] «rester dans l'épure de ce qui fait l'ADN du macronisme.»

Pour peu que l'on se reporte aux incertitudes structurelles du «Grand débat», on lirait même une relation d'antécédent à conséquent.

⁶ – d'après le mot fameux de Gottfried Wilhelm Leibniz –

Les incertitudes structurelles du «Grand débat»

À votre instigation, Monsieur le Président, le Gouvernement a mis sur pied un «Grand débat national», et proposé aux Français quatre thèmes généraux couvrant les enjeux cardinaux de la nation:

- La fiscalité et les dépenses publiques
- La transition écologique
- La démocratie et la citoyenneté
- L'organisation de l'État et des services publics

Dans la foulée, le Gouvernement a préconisé quatre modes opératoires, (et prévu des kits d'organisation et de présentation):

- L'organisation de débats locaux, laissée à l'initiative du citoyen
- Les contributions en ligne
- La tenue de stands de proximité
- L'organisation de conférences régionales pour lesquelles des citoyens tirés au sort seront invités à échanger sur les différentes analyses et propositions qui auront été produites.

Dans le propos de garantir l'indépendance des discussions, l'ensemble du dispositif s'est vu encadré par un collège de cinq personnalités, désignées par les pouvoirs exécutif et législatif:

- Isabelle Falque-Pierrotin, Présidente de la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés (CNIL); désignée par le Premier ministre, Edouard Philippe;
- Nadia Bellaoui, Secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement; désignée par le Président du Conseil économique, social et environnemental (Cese), Patrick Bernasconi;
- Pascal Perrineau, ancien Directeur du CEVIPOF, Prof. à Sciences Po, Paris; désigné par le Président du Sénat, Gérard Larcher;
- Jean-Paul Bailly, ex PDG de la RATP et de la Poste; désigné par le Premier ministre, Edouard Philippe;
- Guy Canivet, ancien Président de la Cour de cassation; désigné par le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand (LRM).

Le 14 décembre 2018, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été saisie de la demande du Premier ministre, désireux de recueillir toutes recommandations utiles à la bonne marche des opérations. La CNDP a accepté cette mission de conseil et d'accompagnement.

Dans le souci de satisfaire à des principes aussi fondamentaux que la neutralité et l'indépendance des organisateurs, l'égalité de traitement des participants, la transparence quant aux objectifs poursuivis et quant au traitement des résultats, la CNDP s'est a entrepris de recueillir scrupuleusement les attentes et les points de vues respectifs:

- des principaux syndicats du pays;
- des associations d'accompagnement des plus démunis;
- d'un échantillon représentatif de «Gilets jaunes»;
- enfin, du Gouvernement lui-même.

In fine, la méthode et les recommandations préconisées par la CNDP n'ont été suivies par le Gouvernement que partiellement. En effet:

a) Le fait est que le «Grand débat» se trouve piloté par deux membres du Gouvernement, Sébastien Lecornu (précité), et Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès du ministre chargé de la transition écologique et solidaire, François de Rugy.

b) Au sein du collège ayant vocation à garantir l'indépendance du «Grand débat», deux personnalités (précitées) ont été désignées par le Gouvernement.

c) Seule, une mission ministérielle a été chargée de la logistique du «Grand débat».

d) Les kits destinés à favoriser l'organisation du «Grand débat» ont été rédigés par les différents ministères.

e) Aucun objectif précis n'a été assigné par le Gouvernement à l'exercice du «Grand débat»; les outils méthodologiques de la consultation n'ont pas été communiqués; aucune garantie n'a été fournie, concernant le sort final réservé aux contributions citoyennes.

Aussi la structuration du «Grand débat» souffre-t-elle d'une dissymétrie, de lacunes et d'un flou éminemment dommageables, tellement que, le jour venu, ces traits funestes risquent d'être tenus par beaucoup pour des vices rédhibitoires.

— Ceci étant, Monsieur le Président, comment admettre que soient réunies les conditions nécessaires à la modélisation rigoureuse d'un renouveau politique?

Un modèle est un artefact téléologique représentant une portion de réel en fonction d'un point de vue particulier; dans la poursuite des fins déterminées, il tend à restreindre la complexité du réel à un petit nombre de perspectives élues, ce qui revient à dire que, pour une même réalité, plusieurs modèles sont concevables.

Outre qu'il dénote l'éclairage particulier projeté par le modélisateur sur la réalité considérée, un modèle cognitif est constitutivement dépendant du paradigme de modélisation adopté. Celui-ci fige les primitives de base, définit leur sémantique, et arrête un corpus de principes qui gouvernent ou restreignent leur usage. Dès lors qu'il substitue à l'original une représentation orientée, le modèle renvoie à la notion cardinale d'intentionnalité.⁷

— En une formule réussie, Jacques Neiryck déclarait que «le but d'un modèle n'est donc pas la plus grande fidélité possible à la réalité, mais l'infidélité la plus réfléchie.»⁸

Guy Caplat rappelait qu'un modèle d'expertise est un média connectant un modèle des connaissances de domaine et un modèle des connaissances de résolution, les connaissances de domaine étant assujetties à la méthode de résolution.

⁷ C'est à Edmund Husserl que l'on doit le néologisme d'intentionnalité. Cf. Edmund Husserl, «Méditations cartésiennes» – «Introduction à la phénoménologie».

⁸ Jacques Neiryck, «Le Huitième jour de la création» – «Un mode d'emploi pour la technique» / Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR), Lausanne, 2005 / p.183

Guy Caplat:

«L'acquisition des connaissances doit donc être considérée comme la construction coopérative entre l'expert et le cogniticien d'un modèle de connaissances. Comme tout modèle, ce dernier s'exprime dans un formalisme qui lui est propre, dans un langage basé sur des primitives pertinentes. (...) Ces primitives sont définies en fonction de la vision que le modélisateur/concepteur a sur "le monde" et sur les processus cognitifs à modéliser.»⁹

En gros, il est deux voies pour édifier un système expert: l'une, descendante, qui consiste à thésauriser un acquis de connaissances, et à puiser dans cette bibliothèque un modèle préexistant se rapprochant le plus possible du problème à résoudre; l'autre, ascendante ou constructiviste, qui consiste en l'assemblage pertinent des parties du modèle à édifier.

— Les approches descendantes, qui équivalent à une descente dans l'arborescence décisionnelle, achoppent à l'aporie épistémologique pour laquelle le choix précoce d'un modèle d'interprétation standard a pour envers son faible degré d'adéquation aux spécificités du problème à résoudre. Il y a conflit entre la génération du modèle et son usage: les critères de choix d'une structure d'inférence n'étant pas donnés, l'utilisateur n'est éclairé ni quant à la conception du modèle ni quant à son instanciation.¹⁰

— Les approches constructivistes, elles, procèdent par itérations successives. Plutôt que de prélever dans une bibliothèque un modèle tout fait, elles consistent à élaborer une économie cognitive dans laquelle se répondent phases de stabilisation et phases de raffinement: explicitation des connaissances de domaine introduites; intégration de cet apport dans l'acquis des connaissances; évaluation de ce nouvel ensemble en vue de raffiner le processus d'acquisition de connaissances.

⁹ Guy Caplat, «Modélisation cognitive et résolution de problèmes» / Op. cit. / Chap. 4: «Conception de bases de connaissances» / 4.1.4. «Structuration préalable des connaissances» / p.148

¹⁰ L'instanciation est un concept appartenant à la «Programmation Orientée Objet», qui consiste à former un objet à partir d'un ensemble de propriétés, appelé «classe».

Dans cette optique, le départ entre connaissances de domaine et connaissances de résolution est vu comme une simple convention obéissant à un souci de commodité opérationnelle. Rien n'empêche donc qu'interagissent ces deux types de connaissances, à telle enseigne qu'il n'est d'expertise où ne s'intriquent description du monde et inférence médiate.

La vertu architectonique de l'argumentation

Il est chimérique de se représenter la démocratie comme un monde idéal d'où le conflit eût été éradiqué, une fois pour toutes; rédhibitoire d'énoncer des avis présumés impeccables pour vouer à la relégation la dissidence. La vocation de la démocratie n'est pas de bannir vertueusement le conflit, mais d'en discipliner le cours; — à cet égard, Monsieur le Président, vous n'êtes évidemment pas sans connaître ce passage fameux de Machiavel, où il est question des fureurs de la Fortune:

Machiavel:

«(...) j'estime qu'il peut être vrai que la Fortune soit maîtresse de la moitié de nos œuvres, mais qu'étiam elle nous en laisse gouverner à peu près l'autre moitié. Je la compare à l'une de ces rivières coutumières de déborder, lesquelles, se courrouçant, noient alentour les plaines, détruisent les arbres et maisons, dérobent d'un côté de la terre pour en donner autre part; chacun fuit devant elles, tout le monde cède à leur fureur, sans y pouvoir mettre rempart aucun. Et bien qu'elles soient ainsi furieuses en quelque saison, pourtant les hommes, quand le temps est paisible, ne laissent pas d'avoir la liberté d'y pourvoir, et par remparts et par levées, de sorte que, si elles croissent une autre fois, ou elles se dégorgeraient par un canal, ou leur fureur n'aurait point si grande licence, et ne serait pas si ruineuse. Ainsi en est-il de la Fortune, laquelle démontre sa puissance aux endroits où il n'y a point de force dressée pour lui résister, et tourne ses assauts au lieu où elle sait bien qu'il n'y a point remparts ni levées pour lui tenir tête.»¹¹

¹¹ Machiavel, «Le Prince» / Chap.XXV: «Combien peut la Fortune dans les choses humaines, et comme on y peut faire tête» / Œuvres complètes / Éd. Gallimard / Collect. «La Pléiade», 1952 / pp.364, 365

Ainsi donc l'institution politique ne procède pas de la négation du conflit; bien plutôt prend-elle forme en raison d'un régime pour lequel se frottent et se remanient perpétuellement des opinions disparates ou même antagonistes, en vue du bien commun.

— Sous cet angle, la génération de l'appareil institutionnel n'évoque-t-elle pas le «plan dans l'œuvre littéraire», tel que le concevait Saint-Exupéry?

Antoine de Saint-Exupéry:

«Si, avant d'écrire, j'énonce en gros quelques mouvements de mon œuvre (ici, ça monte; ici, tel goût de souvenir; ici, plus sombre...), ce n'est point ce plan-là qui conditionne mon œuvre. Il n'est que l'expression de ce que j'ai une œuvre à écrire. Car, évidemment, l'essentiel se présente d'abord en tant que structure. Mais comme mon travail est, précisément, essentiellement, de découvrir et de dégager cette structure qui seule importe, il est un peu absurde de penser qu'elle est ce schéma rigide qui va gouverner et contenir l'œuvre.»

«— Et ce que je modifierai perpétuellement jusqu'à ce que le verbal ressemble à l'essentiel non verbal, ce sera précisément le Plan».¹²

La personne du Prince donnait corps à l'ancienne société. En regard de ce modèle, Claude Lefort a mis en évidence le trait singulier de la démocratie: le lieu du pouvoir est un lieu vide, infigurable et inoccupable à titre pérenne, tel qu'aucun individu ni aucun parti ne puisse se l'approprier.¹³

La figure princière condensait-elle l'ensemble des vertus politiques dérivées d'une Raison et d'une Justice données comme transcendantes, la chute du Prince emportait la désintrinsication de ses attributs et leur incessante problématisation, ou, en d'autres termes, l'épreuve d'une indétermination dernière quant au fondement du Pouvoir, de la Loi et du Savoir.

¹² Antoine de Saint-Exupéry, «Carnet V», note n°75 / Œuvres complètes / Éd. Gallimard / Collect. La Pléiade / tome I, 1994 / p.642

¹³ Cf. Claude Lefort / Op. cit. / «La question de la Démocratie» / p.27

Pierre-André Taguieff:

«La vie démocratique ne va pas sans une vie intellectuelle, destinée idéalement à tous les citoyens. Cette vie intellectuelle est inséparable de l'existence d'un espace public de débats et controverses, où le juste s'affronte à l'injuste, le vrai au faux, le bien au mal. Nous, modernes, nous n'avons pas le choix entre le débat et le non-débat. Nous sommes embarqués dans le débat infini, précisément parce que nous devons payer le prix rhétorique de la démocratie.»¹⁴

La collision des interprétations particulières elle-même n'est pas exclusive de la pluralité des critères axiologiques les justifiant, ni de celle, connexe, des conceptions du bien commun, à telle enseigne que, pour des fins offensives ou défensives, toute stratégie est appelée à supposer l'intelligence de l'adversaire.

Sous-jacente à la dispute, la notion de stratégie est assimilable au code sous-jacent à la pratique d'une langue. À cet égard, Josette Rey-Debove a montré que l'une des fonctions essentielles du langage ressortit au jargon, dès lors qu'elle est de transgresser, pour un temps, à des fins de refonte sémantique, les limites du code existant.

Josette Rey-Debove:

«Ce recodage périme le corps des tautologies ou jugements sémiotiques, et fait changer les valeurs de vérité. Le jargon obéit donc à une nécessité de recherche et d'expression: il établit de nouvelles distinctions, ou déplace les distinctions qu'il matérialise dans des signes. C'est une des fonctions du langage de déborder le code pour se recoder lui-même. Le moment créateur est hors code, et la phrase qui l'exprime est inacceptable; cette asémantité de courte durée est seule garante de l'évolution du langage qui fait un saut aveugle dans l'inconnu.»¹⁵

¹⁴ Pierre-André Taguieff, «Sur la Nouvelle droite» – «Jalons d'une analyse critique» / III. «Esprit démocratique et loi du soupçon» / «Intolérance phobique et conformisme panique» / Éd. Descartes & Cie, Paris, 1994 / pp.373, 374

¹⁵ Josette Rey-Debove, «Du bon usage du jargon» / in «le Bulletin E.H.E.S.S.», mars 1980

L'explicitation des motifs sous-tendant des positions immédiatement antagonistes rend possible l'évolution voire la révision des opinions confrontées; elle favorise partant la constitution et le développement d'un fonds commun de représentations.

Alors que les valeurs respectives des intervenants jouent un rôle moteur, la stabilité dynamique du débat n'est aucunement due à des paramètres qui seraient imposés du dehors et maintenus constants: étrangère à toute forme d'extrinsicisme, la stabilité du débat tient, chez chaque locuteur, à la capacité de mobiliser des ressources argumentatives en vue de répondre, et, par delà les points de conteste, à la qualité partagée de libre disputeur.

Lorenza Mondala s'est interrogée sur la façon dont émergeaient les savoirs scientifiques à partir de la discussion; — la portée de ses observations pourrait s'étendre à la praxéologie du débat politique.

Lorenza Mondala:

«C'est dans l'enchaînement d'un tour de parole à l'autre que se construisent les unités thématiques ou argumentatives. Ces dynamiques ne peuvent être contrôlées par un seul locuteur, ni relever de sa seule responsabilité: elles sont co-élaborées par les participants, par leur façon d'appuyer ou non le tour de parole en cours, de le compléter, de le suspendre ou de le contrer. Dans ce cadre, l'émergence des objets de savoir est extrêmement sensible aux accords et désaccords.»¹⁶

Lieu de l'incessant remaniement des opinions, l'espace public doit être animé par une argumentation pourvoyeuse de raisons – mais de raisons non coercitives –, seule voie permettant de parer l'enfermement dans un dilemme fatal: adhésion obligatoire à un dogme souverain et universel; soit l'usage du stratagème et de la violence pour faire prévaloir des opinions et décisions arbitraires. — Favorisant la germination du ressentiment, de tels procédés expéditifs promettent le chaos sanglant de la guerre civile.

¹⁶ Lorenza Mondala, «Chercheurs en interaction» – «Comment émergent les savoirs» / Chap.6: «Quatre dimensions fondamentales de l'organisation des pratiques scientifiques» / Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR), Lausanne, 2005 / p.134

Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca:

«Seule l'existence d'une argumentation qui ne soit ni contraignante ni arbitraire accorde un sens à la liberté humaine, condition d'exercice d'un choix raisonnable. Si la liberté n'était qu'adhésion nécessaire à un ordre naturel préalablement donné, elle exclurait toute possibilité de choix; si l'exercice de la liberté n'était pas fondé sur des raisons, tout choix serait irrationnel, et se réduirait à une décision arbitraire agissant dans un vide intellectuel.»

«— C'est grâce à la possibilité d'une argumentation qui fournit des raisons – mais des raisons non contraignantes – qu'il est possible d'échapper au dilemme suivant: adhésion à une vérité objectivement et universellement valable, ou recours à la suggestion et à la violence pour faire admettre ses opinions et décisions.»¹⁷

Débat permanent et volonté politique issue des urnes

La participation politique du citoyen ne peut se réduire raisonnablement aux seules occurrences de scrutins périodiques, qui laisseraient dans la vie politique des intervalles béants. Certes, la notion de mandat est primordiale, et il convient de la préserver. Mis dans les mains du simple citoyen, le pouvoir discrétionnaire de révoquer un élu, ou celui de proposer de nouvelles lois en court-circuitant le travail parlementaire, ces prérogatives exorbitantes que réclament les «Gilets jaunes» (RIC) conduiraient à la destruction fatale du tissu institutionnel, à la paralysie de l'exécutif, et à l'anarchie.

Mais alors, comment concilier la nécessité d'un débat permanent et la volonté politique issue des urnes? Comment articuler ces deux impératifs que sont la Décision qui tranche effectivement, et l'Adaptation à un contexte en perpétuelle mutation?

Dès lors qu'elle est arrêtée à tel instant dans une situation évolutive, la Décision perdra peu à peu de sa pertinence première, et son application nécessitera des réajustements. Mais l'éventail possible de ces réajustements sera soumis aux restrictions induites par le choix antécédent; de surcroît, l'intrusion de l'impondérable se traduira par des contraintes de friction qui viendront encore compliquer le processus décisionnel.

¹⁷ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, «Traité de l'Argumentation» / «Conclusion» / Éd. de l'Université de Bruxelles, 1988, 1992 / p.682

La Décision est une sorte d'arête de rebroussement où viennent se recouper dynamiquement deux nappes antagonistes: préalable, la première repose sur une information lacunaire, appelée à se périmer; projective, la seconde tend à aménager le terrain de la Décision. Dépendant intrinsèquement de prémisses précaires, continuellement exposée à des perturbations externes, la Décision est ainsi de nature autopoïétique¹⁸: elle renvoie à la faculté d'un être vivant d'interagir spécifiquement avec son environnement, de sorte à régénérer continûment le tissu de relations dont dépend son invariance, et en quoi se réalisent ses performances.

— Ce caractère autopoïétique de l'artefact décisionnel, Jacques Monod l'eût dit téléonomique.

Dans un ouvrage fameux, Jacques Monod mettait en lumière l'une des propriétés essentielles à tous les êtres vivants sans exception: la téléonomie.

Jacques Monod:

«Tout artefact est un produit de l'activité d'un être vivant, qui exprime ainsi (...) l'une des propriétés fondamentales qui caractérisent tous les êtres vivants sans exception: celle d'être des objets doués d'un projet qu'à la fois ils représentent dans leurs structures, et qu'ils accomplissent par leurs performances – telles que, par exemple, la création d'artefacts.»

«Plutôt que de refuser cette notion (...), il est au contraire indispensable de la reconnaître comme essentielle à la définition même des êtres vivants. Nous dirons que ceux-ci se distinguent de toutes les autres structures de tous les systèmes présents dans l'Univers par cette propriété que nous appellerons la téléonomie.»¹⁹

¹⁸ Issu du grec «auto», soi-même, et «poiésis», production, création: le concept d'autopoïèse. Ce concept a été forgé par Humberto R. Maturana et à Francisco J. Varela, qui le présentèrent dans un article intitulé «Autopoietic Systems», à l'occasion d'un colloque, dans l'enceinte de l'Université de Santiago, en 1972.

¹⁹ Jacques Monod, «Le Hasard et la Nécessité» – «Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne» / Chap. 1: «D'étranges objets» / Éd. du Seuil, Paris, 1970 / pp.22 et suiv.

Au regard de l'urgente nécessité de rénovation politique que suggèrent les manifestations itératives des «Gilets jaunes», Monsieur le Président, ce pourrait être l'un des défis majeurs de votre mandat que de mener à bonne fin le chantier que vous avez ouvert, en favorisant l'élaboration d'une praxéologie de la Décision politique, telle qu'elle résolve le conflit entre deux exigences apparemment aporétiques: le débat permanent, qui est l'apanage de la démocratie, et l'exécution de décisions pratiques qu'appellent les problèmes du moment.

— C'est là, Monsieur le Président, le vœu que je forme sincèrement.

Dans l'attente de sa réalisation, et vous sachant déjà gré de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à ces quelques pages, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

François Mastrangelo:


